

COMMUNE DE VAUCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>Date de la convocation :</u> 15 avril 2022</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u> Exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11</p>	<p>L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq avril, dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame FOURNY Christiane.</p> <p><u>Etaient présents :</u> (formant la majorité des membres en exercice) Mme FOURNY Christiane, Mme LOURDEZ Florence, M. BLAISE Michaël, Mme BOULONNAIS Christine, M. REMIOT Julien, Mme VALTON Emilie, M. ROUSSEAU Joël, Mme JEAN Claudine, M. CHEVRON Hervé, M. LEBRUN Nicolas.</p> <p><u>Était absent excusé :</u> M. LEMAIRE Janick (pouvoir donné à M. LEBRUN Nicolas)</p> <p><u>Etaient absents non excusés :</u> /</p> <p>En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales Mme BOULONNAIS Florence a été élue secrétaire de séance.</p>
---	---

N°017/2022 DEVIS DE REPARATION DES FEUX TRICOLORES DE LA CHAUSSEE DE DAMERY

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise SCEE – Société Champardennaise d'entreprises électriques, pour la réparation des feux tricolores de la Chaussée de Damery suite un accident de voiture. Le montant du devis est de 6 123.31 euros HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis de l'entreprise SCEE – Société Champardennaise d'entreprises électriques pour un montant de 6123.31 euros HT.

N°018-2022 AVENANT n°1 DU LOT 8 PLOMBERIE-SANITAIRE DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ACCESSIBILITE DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Le conseil,

APRES avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

VU le code de la commande publique,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°002/2021 du 18 janvier 2021 relatives à l'approbation de l'opération d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2022 de la ville,

Après en avoir délibéré, décide :

- de conclure l'avenant d'augmentation détaillé avec l'entreprise EG REFRIGERATION dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie : Lot n°8 – Plomberie-sanitaire

COMMUNE DE VAUCIENNES

Attributaire : entreprise EG REFRIGERATION adresse : rue de Champagne – 51130 Oger-Blancs
Coteaux

Marché initial du lot 8 - montant : 5 622.00 € HT

Avenant n° 1 - montant : - 395.71 € HT

Le présent avenant concerne les travaux suivants : remplacement du meuble sous évier et remplacement du mitigeur et suppression d'un lavabo et de la robinetterie dans les toilettes.

Nouveau montant du marché : 5 226.29 € HT

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.